

Renouvellement des opérations de sensibilisation contre les incivilités canines

Ensemble, cultivons les bons gestes

Depuis leur lancement fin 2018, **25 opérations de sensibilisations aux incivilités canines** ont été menées dans tous les secteurs de la ville. Le dispositif porte ses fruits : **les agents ont noté une baisse du nombre de déjections avant/après la sensibilisation** (par exemple, une baisse de -60% de déjections allée des romantiques, 3 semaines après la sensibilisation.). De nouvelles opérations de sensibilisation ont commencé en avril 2019 et s'étendront jusqu'en juillet 2019.

Les opérations de sensibilisation contre les incivilités canines ont lieu dans tous les secteurs (parc Georges Pompidou, square des fusillés, parc Ouagadougou, Allée des romantiques, Caserne de Bonne, parc des charmilles...):

- Installation de panneaux de sensibilisation
- Repérage sur site (peinture et drapeaux)
- Rencontre des propriétaires de chiens avec formulaire et remise en main propre de flyers...

De plus en plus nombreux, les animaux domestiques génèrent des nuisances sur l'espace public, notamment : les risques sanitaires liés à la transmission possible d'agents infectieux (telles que la Toxocarose oculaire ou le ver Ascaris) ainsi que l'apparition d'allergies ; Les risques de morsures, griffures et bousculades engendrés par les animaux en divagation ; Les risques accidentels (glissades sur déjections...); Les nuisances sonores, visuelles et olfactives qui dégradent le cadre de vie d'espaces destinés à la détente ; Les poubelles visitées et renversées (attirant la présence de nuisibles à l'instar des rats et pigeons) ; Les dégradations par morsures des mobiliers, arbustes et arbres qui dégradent le patrimoine existant ; La restriction d'usage d'espaces de détente de qualité et propres de toutes souillures.

La Ville de Grenoble met à disposition près de **200 espaces chiens et 200 distributeurs de sacs**. Elle propose aussi des **cours d'éducation canine gratuits**. Un nouvel éducateur canin a été recruté en avril 2018. Il dispense des ateliers gratuits de sensibilisation et de dressage canin. Les Grenoblois propriétaires de chiens (toute race et tout âge) peuvent ainsi apprendre les bons gestes pour s'occuper de leur chien en ville. Il existe des cours collectifs et individuels. Depuis la rentrée, le nouvel éducateur canin a mis en place une « école du chiot » pour les apprentissages de base (balade en laisse, « assis » « couché ») et la socialisation des jeunes chiens.

Ramasse ma crotte, ou paye la note

Et ça peut coûter cher...
amende **68€**

La Ville de Grenoble met à votre disposition
200 espaces chiens et 200 distributeurs de sacs.